



Ville de  
Saint-Sauveur

# Plan d'action 2026 à l'égard des personnes en situation de handicap



# Table des matières

MOT DU MAIRE. 3

PRÉAMBULE. 4

PORTRAIT DE LA VILLE. 5

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION. 7

CONSULTATION. 8

DÉFINITIONS. 9

PLAN D'ACTION 2026. 10



# Mot du maire

La qualité de vie à Saint-Sauveur repose sur notre capacité collective à bâtir un milieu inclusif, accessible et accueillant pour toutes et tous.

Le présent plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap témoigne de cet engagement. Il ne s'agit pas uniquement de répondre à des obligations légales, mais bien de poser des gestes concrets pour réduire les obstacles, favoriser la participation sociale et permettre à chacun de prendre pleinement sa place dans notre communauté.

Les actions prévues pour 2026, qu'elles concernent l'accessibilité des bâtiments, l'adaptation de nos services, la sensibilisation de notre personnel ou encore l'amélioration de nos espaces publics, traduisent une volonté claire : celle d'intégrer l'accessibilité dans chacune de nos décisions.

Je tiens à souligner le travail des équipes municipales ainsi que la contribution des organismes consultés, dont l'expertise a permis d'orienter ce plan vers des actions porteuses et réalistes. Ce plan est une étape importante, mais il s'inscrit dans une démarche continue. Ensemble, poursuivons nos efforts pour faire de Saint-Sauveur un milieu de vie toujours plus inclusif, où chaque personne peut évoluer avec dignité, autonomie et sécurité.



*Luc Martel*  
Maire de Saint-Sauveur



# Préambule

La Ville de Saint-Sauveur est assujettie à l'article 6.1.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Ainsi, la Ville a la responsabilité de produire, d'adopter et de rendre public un plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap en le rendant disponible sur son site Internet en vue d'en promouvoir la mise en œuvre.

La Ville de Saint-Sauveur s'engage activement dans cette démarche. Le présent plan d'action vise la planification des mesures à mettre en œuvre pour l'année 2026.

# Portrait de la Ville

La ville de Saint-Sauveur, située dans la région des Laurentides, fait partie de la MRC des Pays-d'en-Haut. Elle a une superficie de 50,18 km<sup>2</sup> et une population de 11 580 habitants. La Ville offre aux citoyens, des espaces de loisirs et d'événements :

- 2 parcs municipaux
- 4 terrains de tennis
- 7 terrains de pickleball
- 1 terrain de basketball
- 1 terrain de soccer
- 1 skatepark
- 1 aire de glissade
- 1 patinoire de hockey





En plus de ces infrastructures, la Ville possède un lieu de diffusion culturelle au parc Georges-Filion, soit la scène McGarrigle, des sentiers pédestres, des sentiers glacés, des jeux d'eau et des aires de repos. Les citoyens peuvent également profiter à l'année d'une bibliothèque et de nombreuses activités organisées par la Ville et par différents organismes partenaires au Chalet Pauline-Vanier. La Ville compte 250 employés répartis dans les services municipaux suivants :

- Communication et relation avec les citoyens
- Direction générale
- Environnement et développement durable
- Finances
- Génie
- Juridique, greffe et vie démocratique
- Sécurité publique et incendie
- Loisirs, culture et vie communautaire
- Ressources humaines
- Travaux publics
- Urbanisme et aménagement du territoire

# Comité technique

Ce plan d'action résulte d'un effort collectif mené par les membres du comité technique composé de fonctionnaires municipaux. La coordination du plan est assurée par la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, tandis que sa réalisation repose sur l'engagement de plusieurs services municipaux.

Membres :

- Eve Pichette-Dufresne, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Marie-Ève Beaumier, directrice générale adjointe - Communications et relations avec les citoyens
- Sébastien Bouchard, directeur du Service du génie
- Marilou P. Thomas, directrice du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Benoit Major, chargé de projet au Service des travaux publics
- Julie Lapointe, conseillère en ressources humaines
- Lucka Plouffe, directeur du Service de sécurité publique et incendie





# Consultation

Pour ce premier plan d'action, le comité technique a consulté des organismes en soutien aux personnes en situation de handicap dans la région des Laurentides. Leur contribution a grandement éclairé le comité concernant les actions à prioriser.

Merci à ces organismes :

- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides
- Association des Personnes Handicapées Visuelles et Aveugles des Laurentides
- Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides/APPAL
- L'Antr'Aidant

# Définitions

## **Situation de handicap**

L'expression « personne en situation de handicap » est utilisée pour désigner une personne qui rencontre des obstacles dans son quotidien. Elle est aussi employée pour désigner une personne handicapée. La situation de handicap est le résultat d'une interaction entre les incapacités d'une personne, ses activités et son environnement. Elle met l'accent sur l'importance d'agir sur l'environnement de la personne. Selon ce concept, si l'environnement physique et social est adapté, il n'y a pas de situation de handicap.

## **Personne handicapée**

Cette expression englobe les personnes qui ont des incapacités significatives et persistantes, mais aussi des incapacités temporaires ou légères. La situation de handicap est circonstancielle. Elle peut aussi évoluer au cours de la vie d'une personne, selon les obstacles qu'elle rencontre dans son environnement pour réaliser ses activités.

## **Incapacité**

L'incapacité correspond aux aptitudes d'une personne, c'est-à-dire à son fonctionnement. C'est une réduction de la capacité d'une personne à accomplir une activité ou à fonctionner sur le plan intellectuel, psychologique ou anatomique.

L'incapacité peut être motrice, visuelle, auditive, intellectuelle. Elle peut également être liée à la parole, au langage, à d'autres sens, à des fonctions organiques, à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale.

# Plan d'action 2026

## Accessibilité aux édifices publics

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Manque d'accessibilité universelle dans les bâtiments municipaux	Analyse de salles de bain pour personnes handicapées pour vérifier si leur aménagement correspond aux normes en vigueur	Analyse effectuée pour trois bâtiments	Travaux publics	Printemps 2026	2 000 \$ Via budget de fonctionnement adopté
	Analyse des ajustements requis pour la porte de la salle du conseil	Effectuer l'analyse	Travaux publics	Printemps 2026	0 \$
	Analyse des coûts pour l'ajout d'une motorisation sur la porte d'entrée des toilettes publiques	Effectuer la processus de soumission	Travaux publics	Automne 2026	0 \$
	Réaménagement du comptoir d'accueil finance, communication et urbanisme en intégrant une accessibilité	Effectuer les travaux	Travaux publics	Automne 2026	80 000 \$ Via la projet au PTI 2026
Offre insuffisante en termes d'équipements sportifs et de matériel adaptés sur le territoire	Intégration de prêt de matériel sportif et de plein air adaptés via la centrale mobile Circonflexe	Inauguration de la centrale mobile	Loisirs, culture et vie communautaire	Été 2026	0 \$

## Administration municipale

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
La politique d'achat de la Municipalité ne tient pas compte de l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées en vertu de l'article 61.3 de la Loi	Mettre à jour la politique d'approvisionnement responsable de la Ville en faisant référence à l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale	Adoption de la politique mise à jour	Greffe et services juridiques	Automne 2026	0 \$

## Circulation et stationnement

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Plainte de citoyens quant au manque de place de stationnement handicapés dans le noyau villageois	Analyse du respect des ratios du nombre de places de stationnement handicapées dans les stationnements publics	Réalisation de l'analyse	Travaux publics	Automne 2026	0 \$
Enjeu de sécurité dans le stationnement public à l'arrière de l'Église	Suite à l'analyse de Piétons Québec, mettre en place un projet pilote concernant certaines des recommandations	Mise à en place du projet pilote	Travaux publics	Été 2026	En évaluation
	Analyse des impacts de la mise en place du projet pilote et prise de décision pour les actions à mettre en place en 2027	Plan d'action 2027 établi et budget adopté en conséquence	Travaux publics	Automne 2026	0 \$

## Communications

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Les personnes handicapées sont généralement moins représentées et visibles dans les communications destinées aux citoyens et citoyennes	Instaurer une culture inclusive dans les communications	Mise en valeur de messages et de visuels inclusifs dans les communications de la Ville	Communication et relation avec les citoyens	Automne 2026	0 \$
Manque de connaissance des personnes décisionnelles à la Ville concernant les enjeux des personnes handicapées	Suite à l'analyse de Piétons Québec, mettre en place un projet pilote concernant certaines des recommandations	Date à laquelle la formation aura été donnée et nombre de participants	Loisirs, culture et vie communautaire	Automne 2026	300 \$ Via budget de fonctionnement adopté
Réalisation du plan d'action	Mettre de l'avant le plan d'action déployé par la Ville à l'égard des personnes en situation de handicap dans le bulletin municipal lors de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (mars) et la Semaine québécoise des personnes en situation de handicap (juin) sur le site Internet	Plan d'action 2027 établi et budget adopté en conséquence	Communication et relation avec les citoyens	Hiver et printemps 2026	0 \$

## Emploi

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Manque de connaissance du personnel en contact avec le public envers l'accueil et le service aux personnes handicapées	Dans le but de développer une culture organisationnelle inclusive, tenue d'une conférence ou formation pour le personnel concernant l'accueil et le service aux personnes handicapées	Date à laquelle la conférence ou la formation aura été donnée et nombre de participants	Ressources humaines	Automne 2026	3 000 \$ Via budget de fonctionnement adopté (formation corpo)
Enjeux ergonomiques en lien avec les postes de travail	Intégration progressive de bureaux ajustables dans les espaces de travail	Achats de 11 nouveaux postes de travail ajustables en 2026	Ressources humaines	Automne 2026	20 000 \$ Via budget de fonctionnement adopté
Les compétences des personnes handicapées au travail ainsi que les bonnes pratiques des entreprises qui les embauchent ne sont pas suffisamment valorisées	Valoriser les compétences des personnes handicapées au travail et souligner les bonnes pratiques lors de la Soirée de reconnaissance du personnel	Soulignement des bonnes pratiques lors de la Soirée de reconnaissance du personnel	Ressources humaines	Automne 2026	0 \$

## Habitation et commerces

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Manque d'accessibilité aux commerces et résidences	Analyse de notre réglementation en lien avec l'accessibilité aux commerces et résidences.	Réalisation de l'analyse	Urbanisme et développement du territoire	Automne 2026	0 \$



## Loisirs et soutien aux organismes

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Les évènements ne sont pas tous accessibles	Dans le cadre de la rédaction de la nouvelle politique événementielle, ajouter des critères en lien avec la capacité d'accueil des personnes handicapées	Adoption de la politique événementielle	Loisirs, culture et vie communautaire	Automne 2026	0 \$
Le matériel pour personne TSA et TDAH est dispendieux	Analyse des coûts pour mettre en place du prêt de trousse de matériel pour personnes TSA et TDAH à la bibliothèque	Réalisation de l'analyse	Loisirs, culture et vie communautaire	Été 2026	0 \$
Les activités accessibles ou adaptées offertes par la Ville sont méconnues	Faire l'inventaire d'offre de service adaptée ou pouvant le devenir aisément	Réalisation de l'inventaire	Loisirs, culture et vie communautaire	Automne 2026	0 \$
Les enfants vivant avec un handicap sont plus susceptibles de vivre des situations d'exclusion en camp de jour et peuvent avoir besoin d'être accompagnés en camp de jour (estival ou de la relâche)	Programme d'accompagnement au Camp Soleil et au Club Ado. En moyenne 10 accompagnateurs chaque été pour les jeunes vivant des situations de handicap	Maintien du programme d'accompagnement	Loisirs, culture et vie communautaire	Été 2026	50 000 \$ Via le budget de fonctionnement adopté

## Sécurité et mesures d'urgence

Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	Budget
Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence	Faire la promotion du Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées	Réalisation de la promotion à 2 reprises	Communication et relation avec les citoyens	Automne 2026	0 \$

